

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER,
Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER,
Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, Monsieur THOMAS, et Monsieur VALLET,
Administrateurs

Excusés

Monsieur FRANCOIS,
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur BOILLE
Madame MOSNIER,

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur LECONTE,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS HABITAT,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPurLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE TOURS HABITAT POUR L'EXERCICE 2023

(A/322)

Le Directeur Général, la Directrice Financière/Comptable et la Directrice Gestion Locative présentent au Conseil d'Administration le Rapport d'Activité ainsi que le Compte Administratif et Financier pour l'exercice 2023, complété par :

- le Bilan du Contentieux Locatif,
- l'État des Réserves Foncières,
- le Rapport d'Activité de la Commission d'Attributions de Logements,
- le Tableau de Bord Social d'Occupation du Patrimoine,

Le rapport correspondant est joint au présent compte-rendu.

Le Directeur Général demande à la Directrice Financière et Comptable de présenter le Rapport Financier 2023 qui se solde par un résultat de 2 981 890,82 €.

A partir d'un diaporama, la Directrice Financière et Comptable présente les comptes de Fonctionnement et d'Investissement. Ce document est joint au présent compte rendu.

Le Cabinet RSM, représenté par Madame Hélène KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de TOURS HABITAT, présente le rapport 2023. Le document est joint également au compte-rendu.

Madame KERMORGANT rappelle, tout d'abord, le rôle qui est assigné au Commissaire aux Comptes par la Loi, à savoir : l'audit des comptes annuels et leur certification. Cette mission a été confiée au Cabinet RSM par le Conseil d'Administration. Le Cabinet a donc effectué l'audit des comptes annuels de TOURS HABITAT relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Madame KERMORGANT formule l'opinion suivante : « *Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office à la fin de cet exercice.* »

Monsieur DENIS, Président, remercie le Cabinet RSM pour son rapport et félicite les équipes de TOURS HABITAT pour la tenue des comptes de l'Office.

La Directrice Gestion Locative présente le Rapport d'Activité de la Commission d'Attributions de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL), Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

La Directrice Gestion Locative présente le Rapport d'Activité des impayés et recouvrement. Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

À l'issue de cette présentation, le Directeur Général propose au Conseil d'Administration d'approuver le rapport d'activité et d'affecter le résultat comptable de l'exercice 2023 dans les conditions suivantes :

	Au 01.01.2023	+	-	Au 31.12.2023
C/12-Résultat	4 315 642.29	2 981 890.82	4 315 642.21	2 981 890.82 (*)
C/11-Report à nouveau	53 513 523.27	3 762 727.09	3 623 366.61	53 652 983.75
TOTAUX	57 829 265.56	(1)	(2)	56 634 874.57

(*) dont 2 175 740.06 € des activités relevant du SIEG (Service d'Intérêt Economique Général)

(1) Affectation du résultat 2022

(2) Cf : Délibération du Conseil d'Administration du 12/12/2023 : Affectation de Ressources des Programmes terminés et soldés

▶ Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'une part, d'approuver le rapport d'activité pour l'exercice 2023 et de décider :

- d'adopter le résultat d'exploitation pour l'année 2023 : 2 981 890,82 €,
- d'approuver le bilan annexé à la présente délibération, qui est arrêté définitivement, pour un montant de 451 873 066,95 €, figurant pour le total de l'Actif et pour le total du Passif,
- de donner quitus au Directeur Général pour tous les actes qu'il a accomplis es-qualité au titre dudit exercice,
- de constater pour ce même exercice, l'accomplissement de la mission du Commissaire aux Comptes et de prendre acte du contenu du rapport présenté.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19/06/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**